

COMMUNE DE PONTCHARRA
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023

En application de :

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil municipal est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil municipal doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

DELIBERATIONS	ADOPTION
Acquisition de la parcelle AS 395 partie a	Unanimité
Procédure de déclassement – échange MAGNIN	Unanimité
Echange foncier - Consorts MAGNIN	Unanimité
Déclassement de la parcelle AS 520 pour partie	Unanimité
Cession des parcelles AS 520p, AS 518p et AS 533p	Unanimité
Modification superficie de cession – SCI TRIA	Unanimité
Budget Primitif 2023 – Commune	Unanimité (5 Abstentions)
Budget Primitif 2023 – Réseau de chaleur	Unanimité
Budget Primitif 2023 – ZAC	Unanimité
Procédure de présentation de la synthèse de la qualité des comptes par le Conseiller aux Décideurs locaux (CDL)	Unanimité
Financement au frais de fonctionnement de l'école de Chapareillan pour dix	Unanimité

enfants accueillis en Ulis durant l'année scolaire 2021/2022	
Financement au frais de fonctionnement de l'école Cascade de Crolles pour un enfant accueillis en Ulis durant l'année scolaire 2021/2022	Unanimité
Création poste d'accroissement temporaire d'activité service scolaire	Unanimité
Convention d'adhésion à l'assistance du CDG38 sur les dossiers retraite relevant de la CRNACL	Unanimité
Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires.	Unanimité
Convention entre le Centre Médico-Psychologique et la commune de Pontcharra	Unanimité